



SEMAINE DE RECONNAISSANCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Portrait des organismes communautaires autonomes...

Qui sont-ils?

Les organismes communautaires, ce sont 2 800 organismes, 22 000 travailleurs et travailleuses et plus de 2 millions de personnes rejointes chaque année : les organismes communautaires font partie intégrante de notre paysage social québécois.

Ils sont des acteurs incontournables pour l'amélioration de la qualité de vie des gens et des communautés. Ils sont des milieux permettant l'affirmation et le développement de l'exercice de citoyenneté des individus. Ils œuvrent auprès des jeunes, des femmes, des hommes, des familles, des personnes âgées, handicapées, itinérantes, immigrantes, en perte d'autonomie, sidéennes, déficientes intellectuelles, vivant des problèmes en santé mentale ou physique etc. Ils travaillent à construire une société juste et équitable

Grâce à leur autonomie, les organismes communautaires peuvent ajuster leurs interventions en fonction des besoins de la population. Que ce soit dans un cadre d'entraide,

de sensibilisation, de prévention, de promotion, de formation, d'accompagnement, de défense des droits, d'hébergement, de mobilisation... L'action des organismes communautaires en santé et services sociaux est d'abord définie par les citoyens/citoyennes, tant dans l'identification des besoins que



Les organismes communautaires sont avant tout des lieux de transformation sociale qui visent à outiller les gens et ainsi à leur permettre de se réappropriier le pouvoir qu'ils ont sur leur vie.

dans le choix des solutions à mettre de l'avant. C'est donc grâce aux actions des ces organismes que des millions de citoyens/citoyennes peuvent

espérer de meilleures conditions de vie et de santé.

Que font-ils?

Nous savons que la santé n'est pas que l'absence de maladie ou d'infirmité. La santé est, selon la définition de l'organisation mondiale de la santé « un état complet de bien-être physique, mental et social ... »

La prévention, la promotion de la santé et la défense des droits font partie intégrante de l'approche globale proposée par les organismes communautaires. Cette approche tient compte des aspects économique, politique, social, culturel et environnemental dans lesquels les gens vivent. Ces facteurs sont des déterminants majeurs qui influencent l'état de santé et

le bien-être des personnes et de la collectivité.

Pour illustrer les impacts des actions des organismes communautaires sur les déterminants de la santé, nous pouvons citer

en exemple ceux retenus par la Direction de santé publique du Québec dans son programme national de santé publique 2003-20012 :

Portrait des organismes communautaires autonomes...

Les prédispositions biologiques et génétiques

Il est clair que le bagage biologique et génétique influence l'état de santé des individus et des collectivités. Par la prévention, l'information, le soutien aux familles et la défense des droits, les associations et les regroupements des personnes atteintes de maladies, les corporations de recherches sur les maladies génétiques sont en mesure de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ces personnes.

Les habitudes de vie et les autres comportements liés à la santé

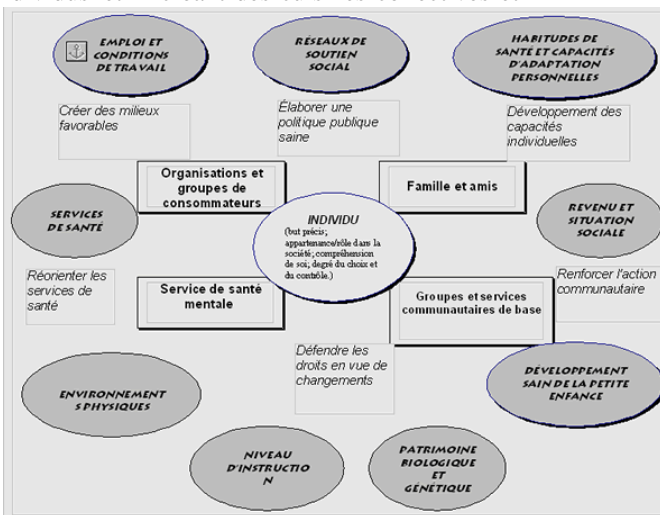
Faire de l'exercice, manger sainement sont entre autres des comportements et des habitudes qui contribuent à demeurer en santé. Plusieurs organismes offrent des ateliers d'information et de soutien visant à promouvoir des habitudes de vie saines.

Les conditions de vie et les milieux de vie

Il n'est plus à prouver que le statut socio-économique influence directement la santé de la population. Les inégalités économiques et sociales contribuent à la détérioration de la santé. Une collectivité aux prises avec un haut taux de pauvreté trouve difficilement des logements adéquats et les aliments sains à des prix raisonnables sont également plus difficilement accessibles. Le stress occasionné par l'insécurité matérielle est également plus présent. Des organismes issus de ces collectivités viennent en

aide aux gens en les supportant matériellement, en leur donnant des ateliers d'alphabétisation, en créant des cuisines collectives et

issus de ce combat et offrent à la collectivité des moyens concrets pour améliorer un aménagement adéquat des villes et des villages.



L'organisation des services sociaux et de santé ainsi que l'accès aux ressources.

L'accès à des soins de santé gratuits, à des technologies de pointe, à un dépistage précoce sont évidemment des facteurs favorisant la santé. Vivre dans une collectivité qui, par le biais des organismes

des épiceries communautaires, mais aussi en luttant contre les inégalités sociales.

On associe au milieu de vie tout ce qui touche la famille, la communauté, les relations sociales et la stabilité sociale. Un soutien affectif et l'implication au sein des structures sociales contribuent au maintien du bien être de la personne. Les organismes tels que les Maisons des familles, les Maisons des jeunes et autres regroupements ou associations sont des lieux où l'on développe un sentiment d'appartenance et un lieu d'action sociale et d'apprentissage de la vie en communauté.

L'environnement physique

La qualité de l'eau, de l'air, la proximité des parcs et des pistes cyclables sont des facteurs importants au maintien de la santé. Nous pouvons agir collectivement pour avoir un aménagement urbain et routier adéquat. Des organismes communautaires, entre autres ceux qui favorisent la mise sur pied de transports collectifs, sont

communautaires, est dynamique, solidaire, et où on retrouve une réponse à des besoins psychosociaux, physiques ou matériels est un apport incalculable à notre qualité de vie.

Le ministère de la Santé et des services sociaux consacre 2 % de son budget annuel aux organismes communautaires. En comparaison, 60 % de ce budget est destiné aux établissements dont la mission est consacrée au volet curatif. Or, nous savons que pour chaque 1\$ investi dans les activités de prévention, l'état épargne 7\$ en soins de santé et services sociaux. Le choix d'une approche globale et positive de la santé est encore à faire.

Exemples concrets :

L'adoption d'une politique d'achat local de produits frais des agriculteurs locaux pour un hôpital de la même région : un bel exemple de l'apport des organismes au développement local et économique.

L'ouverture d'un café littéraire

tenu par des participants et participantes d'un organisme en santé mentale.

Une maison de jeunes a développé un service de vélo communautaire. Un moyen de transport écologique et gratuit pour la population ! Ce projet vise l'implication bénévole communautaire des jeunes et la valorisation de leurs actions.

Une maison d'hébergement pour garçons âgés entre 12 et 17 ans a réalisé un projet de photoman... Un projet original de travailler sur l'estime de soi des jeunes.

Un organisme pour les personnes démunies travaille sur un projet intitulé : Un toit pour tous. Un comité de travail a été mis sur pied afin de créer au moins une vingtaine de logements dans une municipalité de la région de Lanaudière.

Un organisme œuvrant en déficience intellectuelle a monté une pièce de théâtre avec ses membres et cette pièce a été présentée au grand public; bel exemple d'intégration et de lutte contre les préjugés.

Dans le cadre de la crise forestière, une ville mono industrielle a vu fermer son principal employeur. Les groupes communautaires ont dû

prendre la situation en main pour répondre aux besoins émergents. Les organismes ont sollicité, auprès des commerçants, des denrées alimentaires. Ils ont mis sur pied des groupes de soutien, ils ont sollicité la collaboration de l'ACEF pour mieux outiller les gens. La solidarité du mouvement communautaire, c'est fort !

Le Café-jeunesse de Chicoutimi et douze partenaires ont mis sur pied le projet ALTERNATIVES. Ce projet permet aux parents-étudiants d'avoir accès aux études en leur offrant un service de garde adapté à leurs besoins et à leur réalité particulière. Il offre un support à leur situation financière souvent précaire et permet aux enfants un développement optimal grâce à des programmes de stimulation. En 2005, le Café-jeunesse a été récipiendaire du prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux dans la catégorie : Initiatives des organismes communautaires et des établissements -Partenariat.

Dans le but d'accompagner l'entourage qui gravite autour de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et de faciliter l'accès à l'information et à la formation des proches-aidants sur l'ensemble du territoire, un organisme a créé

un site d'informations, de formation et d'échanges à distance via les voies électroniques. Cet organisme offre en ligne une formation de 12 ateliers et des discussions (CHAT) à des périodes préétablies créant ainsi un riche réseau d'échanges et une multitude d'exemples et de conseils. Cet outil permet aux aidants d'être en contact de façon permanente avec des ressources adéquates. Cet organisme travaille activement à optimiser la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à soulager le quotidien des familles impliquées.

Les organismes communautaires autonomes...

Les connaissez-vous vraiment?

La Coalition des TROC est constituée de 16 Tables régionales d'organismes communautaires (TROC) ou Regroupements d'organismes communautaires (ROC). Ces regroupements régionaux issus de toutes les régions du Québec, représentent les intérêts des organismes communautaires autonomes œuvrant majoritairement en santé et services sociaux. Les TROC/ROC sont considérés comme un interlocuteur communautaire privilégié par les Agences régionales de la santé et des services sociaux.

En 2007, la Coalition des TROC supportait l'organisation de la semaine de visibilité des organismes communautaires autonomes du Québec. L'objectif de cette campagne de visibilité était de permettre à l'ensemble de la population de mieux connaître les groupes communautaires du Québec. Considérant que les actions mises de l'avant par les régions ont suscité beaucoup d'intérêt, la Coalition des TROC, réitère l'initiative en 2008. C'est donc du 20 au 24 octobre que ce déroulera la deuxième édition... Vous avez manqué la première édition? Soyez à l'affût cette année. Communiquez avec vos TROC/ROC régionales pour ainsi vous informer des actions qui seront mises sur pied.

Les organismes communautaires autonomes...les connaissez-vous vraiment?